

homme dont nos annales chérissent encore la mémoire s'appelait John Henry Pope. Il prit une part active aux affaires publiques de notre pays et devint le premier député du comté de Compton en 1857, après la réunion des provinces d'Ontario et de Québec. Plus tard, il entra dans le cabinet de sir John A. Macdonald. John Henry Pope fut le premier à avoir l'idée d'établir des paroisses canadiennes-françaises dans le comté de Compton, le long de la frontière américaine. Fort encouragé par le clergé de l'époque, il mit à profit le mouvement de rapatriement, alors en plein essor, entre 1870 et 1880, de sorte qu'on ramena un grand nombre de familles canadiennes-françaises des Etats-Unis. En cette œuvre, il reçut le cordial appui de la société de colonisation du comté de Bagot qui fut d'un grand secours pour attirer dans notre région plusieurs familles des vieilles paroisses du Richelieu et de la vallée de la rivière Yamaska. A maintes reprises, cet homme déclara publiquement que ces paroisses canadiennes-françaises le long de la frontière américaine constituaient notre plus fort rempart contre l'invasion américaine. Tel a été, monsieur l'Orateur, l'esprit qui a donné naissance à la colonisation de ces paroisses bilingues, et il n'est pas étonnant que les deux races aient toujours vécu ensemble dans la plus complète harmonie.

(Texte) Maintenant, monsieur l'Orateur, le début de cette cinquième session du présent Parlement s'annonce, il me semble, sous les meilleurs augures. Le Canada paraît être entré définitivement dans la période de rajustement, prélude de la prospérité, la seule qui convienne à un jeune pays doté par la Providence de ressources d'une richesse incalculable. Les accords de la Conférence impériale, en vigueur depuis plus de douze mois, ont donné des résultats des plus satisfaisants, et le Gouvernement, dirigé par le très honorable premier ministre actuel (M. Bennett), a le droit d'en être fier.

Qu'il me soit permis, monsieur l'Orateur, de citer quelques chiffres, relevés en feuilletant les statistiques officielles, qui ont trait à l'augmentation de nos exportations de produits agricoles en Angleterre, sans mentionner les autres parties de l'Empire britannique. D'octobre 1932 à octobre 1933, je constate que ces accords ont procuré aux fruits canadiens un immense marché, et il est à remarquer que cette catégorie de produits intéresse vivement toutes les provinces du Canada, sauf peut-être trois des provinces de l'Ouest. Au cours de ces douze mois, nous avons exporté en Angleterre 1,753,601 barils de pommes, comparativement à 1,407,047 pour les douze mois précédents, soit une augmentation

de 25 p. 100. Dans la même période, nous avons exporté, en 1932, 136,975 livres de pommes sèches, tandis qu'en 1933 nous en exportions 511,025 livres, soit une augmentation de 275 p. 100.

En 1932, toujours pendant la même période, nos exportations de fruits en conserve de tous genres se chiffraient à 7,184,063 livres, tandis qu'en 1933 elles atteignaient le chiffre de 16,479,584 livres, soit une augmentation de 129 p. 100. En ce qui concerne les légumes en conserve, nos exportations, qui atteignaient le chiffre de 7,570,295 livres en 1932, ont atteint en 1933 celui de 10,263,802 livres, augmentation de 36 p. 100.

En 1932, nous exportions dans le Royaume-Uni 172,462,000 pieds de planches et de madriers; en 1933, 450,000,000 de pieds, et il est à remarquer que le prix de ces matériaux a constamment augmenté pendant les derniers six mois. L'exportation des viandes révèle des chiffres intéressants. L'envoi des volailles —et cet item intéresse cette fois toutes les provinces, y compris les provinces de l'Ouest—est passé de 338,094 livres en 1932 à 1,026,513 livres en 1933, soit une augmentation de plus de 200 p. 100. Le bacon, de 317,022 quintaux à 605,088, soit une augmentation de 91 p. 100, et le prix du lard a plus que doublé au cours des derniers douze mois; de plus, le cultivateur canadien peut augmenter considérablement sa production de bacon, puisque le chiffre de ces exportations est encore loin d'atteindre la quotité qui lui a été fixée.

Quant à l'espèce bovine, le prix n'a pas été aussi satisfaisant que celui des porcs, quoiqu'il y ait eu récemment amélioration, surtout en ce qui concerne les animaux qui rencontrent les exigences du marché anglais. Cette différence de prix devrait induire le cultivateur canadien à tendre de toutes manières à l'amélioration de ses troupeaux. Et ici, monsieur l'Orateur, je pose une question aux cultivateurs du Canada: Quelle aurait été la situation du marché bovin en ce pays, pendant l'année qui vient de s'écouler, si les 53,000 têtes que nous avons exportées en Angleterre au cours de l'année 1933 eussent été mises sur le marché canadien? Je laisse aux cultivateurs le soin de répondre à cette question, mais je les prie de ne pas perdre de vue que le Gouvernement actuel a obtenu, dans l'espace de quelques mois, ce qu'aucun gouvernement depuis 35 ans n'avait pu obtenir, et que, sous le régime de nos adversaires, non seulement le marché anglais nous était fermé, mais encore nos voisins du Sud, à qui nous vendions pour une valeur d'au delà de \$21,000,000 d'animaux vivants quand ils ont pris le pouvoir en 1921, avaient, pendant ces neuf années, tellement